

Cette note qui "aide" Dehaene (16/04/2010)

© Photonews

- **BHV: Un échec est-il possible ?**

Le parlementaire Luk Van Biesen (Open VLD) propose notamment la fusion des six communes à facilités

BRUXELLES Luk Van Biesen (Open VLD) s'y connaît en facilités. Député fédéral mais aussi conseiller communal à Crainhem, le Flamand a donc mis ses connaissances du terrain au service de son chef de parti, Alexander De Croo, ainsi que du démineur Jean-Luc Dehaene (CD&V).

Il leur a rédigé un texte de base, une note, qui reprend point par point le fonctionnement des facilités en périphérie bruxelloise. Les principaux points de cette note doivent, précise-t-il, amener à une meilleure gestion des six communes à facilités en cas de scission de l'arrondissement Bruxelles-Hal-Vilvorde.

"Je propose comme solution la fusion des communes de Drogenbos avec Linkebeek et Rhode-Saint-Genèse, ainsi que Crainhem avec Wezembeek-Oppem" , annonce-t-il, précisant que ces fusions permettraient non seulement de mieux gérer ces communes qui sont *"trop petites"*, mais aussi de remettre les facilités *"au même niveau"* dans chacune des communes.

"La politique générale de Crainhem sur six ans tient en une demi-page A4" , dit-il. *"Il faut élargir ces communes pour élaborer de meilleurs plans à long terme."* Et permettre à un échevin flamand de figurer au collège de sorte à rétablir le consensus entre les deux Communautés. *"Le système de comptage D'Hondt doit être utilisé au niveau communal lors des élections"* , insiste-t-il.

Luk Van Biesen consacre également une partie de sa note pour parler de l'enseignement. *"Les écoles francophones des communes à facilités doivent être gérées par la Communauté française"* , indique-t-il, ajoutant que les problèmes entourant l'arrondissement Bruxelles-Hal-Vilvorde ont *"assez duré"* . *"Ce problème doit être résolu, ça fait deux ans qu'on en parle. L'arrondissement doit être scindé. Cela résoudra les problèmes tout en permettant aux deux Communautés de mieux vivre ensemble"* , termine le parlementaire.

Lud. N.

© La Dernière Heure 2010